



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

AGENCE DE GESTION DES ROUTES DE GUINEE (AGEROUTE SA) UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICE DE CONSULTANTS - INDIVIDUELS)

Secteur des Transports

Référence de l'accord des financements : Prêt FAD N°2100150040294, Don FAD N° : 2100155038320 ; Don FAT N°5900155014352 ; Don Afif (UE) N°5110155000102
N° d'Identification du projet : P-Z1-DB0-221

Référence de l'avis : N°006C/MITP/AGEROUTE/UGP-BAD/2025 DU 06/08/2025

Objet : **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'audit annuel de conformité environnementale et sociale du projet d'aménagement de la route Boké-Québo/phase 1/lot2 pour les années 2025 et 2026.**

Agence d'Exécution : **Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Boké-Québo, Phase 1/Lot 2, relatif à la section Dabiss (PK 45+00) - Frontière Guinée Bissau (PK86+00), longue de 41,00 km en territoire guinéen, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces financements pour le paiement du contrat de services d'un consultant individuel pour l'audit annuel de conformité environnementale et sociale du projet pour les années 2025 et 2026.
2. Les services prévus au titre de ce contrat portent sur l'évaluation du niveau de conformité du projet par rapport aux exigences environnementales et sociales applicables, notamment :
 - (i) Évaluer le degré d'application de conformité avec les dispositions des accords de financement y compris les législations, réglementations et procédures nationales, les exigences environnementales et sociales de la Banque et les bonnes pratiques internationales (BPI) du secteur du projet ;
 - (ii) Vérifier la conformité environnementale et sociale des chantiers y compris les productions de rapports avec les dispositions contractuelles, la réglementation nationale et les exigences environnementales et sociales de la BAD ; (iii) Identifier et analyser, le cas échéant, les causes ayant conduit aux non-conformités environnementales et sociales et de constater s'il s'agit de causes systémiques ; (iv) Formuler une opinion indépendante sur l'application correcte des normes E & S des Directives de la Banque Africaine de Développement, du Guide Général de Réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social de la République de Guinée et de manière conforme aux Accords de Financements du Projet.

Les termes peuvent être téléchargés à travers le lien :

<https://docs.google.com/document/d/1FibKAHFIERMUO0JykU7FWJSpYoEL5Br0/edit?usp=sharing&ouid=114104436473695380639&rtopf=true&sd=true>

A

La durée de la mission est de **quarante-cinq (45) jours** de prestations par an pour 2 ans.

3. L'auditeur doit être un Consultant Individuel indépendant n'ayant aucune relation professionnelle avec le Projet et un de ses partenaires. Il doit répondre aux exigences minimales suivantes :
 - Avoir au moins un diplôme Bac+5 dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale notamment en Sciences de l'Environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.), Sciences Sociales ou disciplines similaires ;
 - Avoir un minimum de cinq (5) années d'expériences professionnelles pertinentes en matière d'évaluation et d'études d'impacts environnemental et social, d'audit environnemental et social, de la gestion et la surveillance de l'environnement ;
 - Avoir réalisé au moins trois (03) missions spécifiques dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PGES, PAR de projets financés par la BAD ou d'autres partenaires techniques et financiers, prouvées par des attestations de services faits.
 - Avoir réalisé ou participé au moins à quatre (4) missions spécifiques d'audits de Conformité Environnementale de projet sur financement de bailleurs, prouvées par des attestations de services faits ;
 - Avoir réalisé ou participé au moins à deux (2) missions spécifiques d'audits de Conformité Environnementale de projet en Guinée ;
 - Une connaissance des langues parlées dans de la zone d'intervention du projet et la maîtrise parfaite du français (parlé et écrit) seraient des atouts.
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « *cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

CRITERES		Notes / points
I- QUALIFICATION GENERALE (FORMATION ET EXPERIENCE GENERALE) :		
a) Formation : Avoir au moins un diplôme Bac+5 dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale notamment en Sciences de l'Environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.), Sciences Sociales ou disciplines similaires ; <i>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</i>		
b) Expérience générale : Avoir un minimum de cinq (5) années d'expériences professionnelles pertinentes en matière d'évaluation et d'études d'impacts environnemental et social, d'audit environnemental et social, de la gestion et la surveillance de l'environnement. Modalité d'application : Dix (10) points pour cinq (5) ans d'expérience et plus deux (02) points par année supplémentaire jusqu'à concurrence de 20 points.		20
II- EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION		80
2.1 Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, PGES, PAR de projets financés par la BAD ou d'autres partenaires techniques et financiers : 30 points (10 points/mission)		30

similaire) ;	40
2.2 Expériences dans des missions d'audits de Conformité Environnementale de projet sur financement de bailleurs : 40 points (10 points/mission similaire)	10
2.3 Expériences dans des missions d'audit de conformité environnementale et sociale de projets en Guinée : 10 points (5 points/mission similaire).	
Total	100

NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 75 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère II (2.2 ; 2.3 ; 2.1) sera sélectionné(e).

- Les candidatures seront adressées par mail à : amara.diabate@ageroute.gov.gn et tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn, au plus tard le **02/09/2025 à 11h30 (heure locale)** et y porter expressément la mention « **Audit de conformité environnementale et sociale du projet d'aménagement de la route Boké-Québo/phase 1/lot2 pour les années 2025 et 2026** ».
- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

Adresse : Unité de Gestion des projets - BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

Contacts : amara.diabate@ageroute.gov.gn et tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn

Téléphones : (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD ;
- Un CV détaillé et signé ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les attestations ou certificats de services faits ;
- Les références des anciens employeurs ;

- Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou déposés la version papier à l'adresse suivante:

Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A&7B, Quartier Téminétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, au plus tard le **02/09/2025 à 11h30 (heure locale)** et y porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un Consultant Individuel pour l'audit annuel de conformité environnementale et sociale du projet d'aménagement de la route Boké-Québo/phase 1/lot2** ».

Conakry, le ..06/08/... 2025

Le Coordonnateur



Amara DIABATE